



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Lyas, le 22 novembre 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du

CONSEIL MUNICIPAL

qui se tiendra à la mairie

Lundi 28 novembre 2022 à 20 heures 30

ORDRE DU JOUR :

- 1- Révision des loyers des emplacements de garages au 1^{er} janvier 2023,
- 2- Révision des tarifs de location des salles au 1^{er} janvier 2023,
- 3- Location de la salle du Petit Tournon à l'association « Peindre autrement » pour l'année 2022-2023,
- 4- Location de la salle du Petit Tournon à l'association « Yog'Equilibre » pour l'année 2022-2023,
- 5- Location de la salle du Petit-Tournon à Laurent Bourret (Yoga de l'énergie) pour l'année 2022-2023,
- 6- Décision modificative N°1- budget M14,
- 7- M 57 : Dérogation amortissement au prorata temporis,
- 8- Autorisation de la dépense du ¼ des crédits d'investissement de 2022 avant le vote du BP 2023,
- 9- Subventions aux associations 2022,
- 10- Vente de la maison « La Bastide »,
- 11- Dispositif de télétransmission des actes entre la Commune de Lyas et la Préfecture de Privas,
- 12- Demande de subvention pour la réalisation d'un City Park à la Région, à l'Etat (DETR) et au fonds du développement du sport,
- 13- Demande de subvention pour la restauration de la cloche de l'église à la Région et au département de l'Ardèche dans le cadre de l'aide culturel,
- 14- Convention avec le Centre de Gestion de l'Ardèche pour le service de médecine préventive,
- 15- Motion sur les conséquences de la crise économique et financière sur le budget des communes (soutien à l'AMF),
- 16- Questions diverses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire, François VEYREINC

